

Etat de l'Azawad

oooooooo

Unité – Liberté - Justice

Conseil Transitoire de l'Etat de l'Azawad

C.T.E.A



Communiqué de presse

Le MNLA informe l'opinion publique nationale et internationale que les villes **de Kidal, Tessalit, Léré, In Khalil, Anefis, Tinzawatène, Tessit et Talatayt** sont sous le contrôle du Mouvement national pour la libération de l'Azawad qui a décidé de reprendre en toute urgence ces localités afin d'assurer la sécurité des biens et plus particulièrement des personnes en raison des graves dangers qui pèsent sur leurs vies avec le retour dans l'Azawad de l'armée malienne qui marchent sur les pas de l'armée française.

Nous avons engagé notre responsabilité pour la protection des civils contre les exactions criminelles de l'armée malienne qui s'est toujours distinguée par des massacres sur les populations azawadiennes sans défenses, comme elle vient de le prouver encore une fois à la suite de l'opération « Serval » menée sous le commandement de l'armée française.

Depuis le déclenchement des opérations militaires françaises pour la conquête de l'Azawad au profit des « autorités maliennes », plus de cent personnes ont déjà fait les frais de représailles ethniques : Une chasse à l'homme visant les Touaregs, les Peuhls, Sonrai et les Arabes est organisée par l'armée malienne et ses milices dans l'Azawad.

Le MNLA ne peut en aucun cas accepter que le peuple de l'Azawad soit ainsi livré à la vengeance malienne. A ce titre, le MNLA engage sa responsabilité pleine et entière pour sécuriser ses villes et protéger ses populations contre une armée spécialisée dans le crime contre les populations civiles de l'Azawad.

D'autre part, afin de clarifier très nettement ses objectifs, le MNLA rappelle qu'il ne souhaite aucune confrontation avec les forces de la CEDEAO ni avec celles de l'armée française, malgré le fait qu'elle dirige les opérations d'occupation de l'Azawad. Cependant, si le MNLA ne réagit pas aux exactions maliennes, il aura alors failli à son devoir premier qui est de garantir la protection des populations civiles de l'Azawad, depuis trop longtemps victimes expiatoires de l'armée malienne.

Très clairement, le MNLA exprime à nouveau sa totale disponibilité à travailler avec la France pour l'éradication des groupes terroristes mais il faut bien comprendre que le MNLA refuse catégoriquement la réinstallation de l'armée malienne qui excelle dans le crime contre nos civils.

Aussi, afin de lever toute équivoque sur ses intentions, le MNLA informe la France et la CEDEAO qu'il n'engage pas ses forces dans des opérations militaires contre les forces internationales mais uniquement dans la protection des civils livrés à la vengeance de l'armée malienne et les groupes terroristes.

Le MNLA prend à témoin la communauté internationale sur ses engagements formels à combattre le terrorisme et réitère une nouvelle fois son entière disposition à participer avec l'armée française et la CEDEAO dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, face à l'incapacité des forces françaises à protéger les populations civiles contre les exactions maliennes, et en attendant de trouver une solution politique et un statut juridique à l'Azawad, le MNLA a engagé ses forces dans la protection des villes citées plus haut afin de garantir l'intégrité physique de nos populations gravement menacée par l'armée malienne et ses milices ethniques.

Le MNLA rappelle à la France toute sa responsabilité quant à la sécurité et à la protection des populations azawadiennes vivants dans les villes déjà sous contrôle malien face aux exactions et à la vengeance de l'armée maliennes.

Ougadougou le 28 Janvier 2013

Mossa Ag Attaher
Chargé de communication du CTEA

Porte parole du MNLA